ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ENA

Question écrite n° 60082

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat de lui indiquer le nombre d'anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration encore « en activité » et, d'autre part, le nombre de ces hauts fonctionnaires restés au service de l'Etat.

Texte de la réponse

Si les statistiques annuelles des corps recrutés par la voie de l'Ecole nationale d'administration fournissent des indications sur le devenir des anciens élèves au sein de ces corps, il n'existe pas de suivi personnalisé des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration établi à raison de cette qualité permettant de disposer d'éléments identifiés sur le parcours effectué par les élèves après la sortie de l'école « hors secteur public ». Cependant, l'analyse de données fournies par de récentes études consacrées notamment à la mobilité des anciens élèves, portant sur des échantillons des promotions de l'école depuis 1955, permet de dégager les tendances suivantes, quant à la part de ces fonctionnaires qui sont restés ou restent au service de l'Etat. Au sein de ces promotions, les départs du secteur public, dans son acception la plus large, vers le secteur privé affectent un peu moins de 20 % des anciens élèves de l'ENA. Sur l'ensemble des personnes concernées par ces départs depuis 1955, une sur cinq environ revient servir dans le secteur public à l'issue de son passage dans le secteur privé. Il apparaît ainsi que 84 % des élèves ayant suivi la scolarité de l'Ecole nationale d'administration sont restés au service de l'Etat. On peut noter, toutefois, une modification sensible des comportements entre les anciennes promotions et les promotions plus récentes, les retours vers le secteur public s'opérant beaucoup plus volontiers parmi les élèves issus des promotions postérieures aux années 1970 qu'auparavant.

Données clés

Auteur : M. Bruno Bourg-Broc
Circonscription : Marne (4e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 60082
Rubrique : Grandes écoles
Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État
Ministère attributaire : fonction publique et réforme de l'État

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2214
Réponse publiée le : 30 juillet 2001, page 4418